



ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE PHILADELPHIE



Celui qui a le Fils a la vie; celui qui n'a pas le Fils de Dieu n'a pas la vie.
1 Jean 5 v. 12

Rév. Dr. Éden McGuffie, Pasteur

Rév. Jean Max Destiné, co-pasteur

ÉTUDES BIBLIQUES 01 FÉVRIER 2011

L'ŒUVRE DES ANGES

1) Leur oeuvre en faveur des Héritiers du salut. L'auteur de l'Épître aux hébreux nous dit ceci que les Anges sont des esprits au service de Dieu, envoyés pour exercer un ministère en faveur de ceux qui doivent hériter du salut (**Héb 1 :13-14**)

En voici des exemples que nous fournissent les saintes écritures : a lire **I Rois 19 :5-8**.

À souligner les termes : Un ange et L'Ange de l'Éternel. **Math 4 :11** un ange qui fortifie. Les anges au service de Dieu pour la protection de ses enfants. A lire **Ps 91 :11-12** des anges gardiens **II Rois 6 :15-17** ; Légions d'Anges **Math 26 :50-53**

2) Les Anges assurent la protection des serviteurs de Dieu **Gen 19 :6-11** (**II Rois 6 :10-18**)

Dieu très souvent, agit par le moyen de causes secondes. La plupart des ses dispensations en faveur de ses enfants, leur parviennent par des intermédiaires. En certains cas Il se sert des Anges.

3) Nombreux sont les chrétiens qui pensent et ceci non sans raison, que chaque enfant de Dieu a un ange spécialement désigné pour le protéger. **Math 18 :10 Ps 34 :8** Ils délivrent les serviteurs de Dieu du péril et de tout mal voir **Dan 6 :22 Actes 27 :21-24**. Ils apportent soulagement, encouragement aux serviteurs de Dieu, au moment des privations, des fatigues et des dangers apparents **Luc 1 :11-19**.

4) Les Anges révèlent les plans de Dieu à ses serviteurs lire **Math 2 :13-19, 20 Actes 10 :36** Ils les révèlent ce qu'ils doivent en faire. Ils sont des agents de Protocole à l'heure de l'eschatologie personnelle **Luc 16 :22 ; Math 24 :31** ils sont des intermédiaires dans la législation de Dieu d'avec Israël **Héb 2 :2 Galates 3 :19 Actes 7 : 53**.

À suivre